SYNTHÈSE DES ENJEUX

L'implantation des éoliennes, fruit d'une analyse multicritères

Le nombre et le positionnement des éoliennes résultent de multiples études. Cette analyse multi-critères a permis d'intégrer au fur et à mesure du développement toutes les composantes nécessaires à la conception du projet éolien de Bois de la Londe.

L'ensemble des études figureront dans le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé en Préfecture. Pour sa rédaction, l'équipe-projet de RES s'appuie sur plusieurs bureaux d'études experts et indépendants.

- Évaluation du gisement éolien
- Étude patrimoniale et paysagère
- Expertises environnementales (faune, flore et habitants naturels)
- Proximité d'un raccordement électrique au réseau public
- Contraintes techniques et réglementaires (distance aux habitations, acoustique, aéronautiques, radars, accès, ...)

Les enjeux techniques

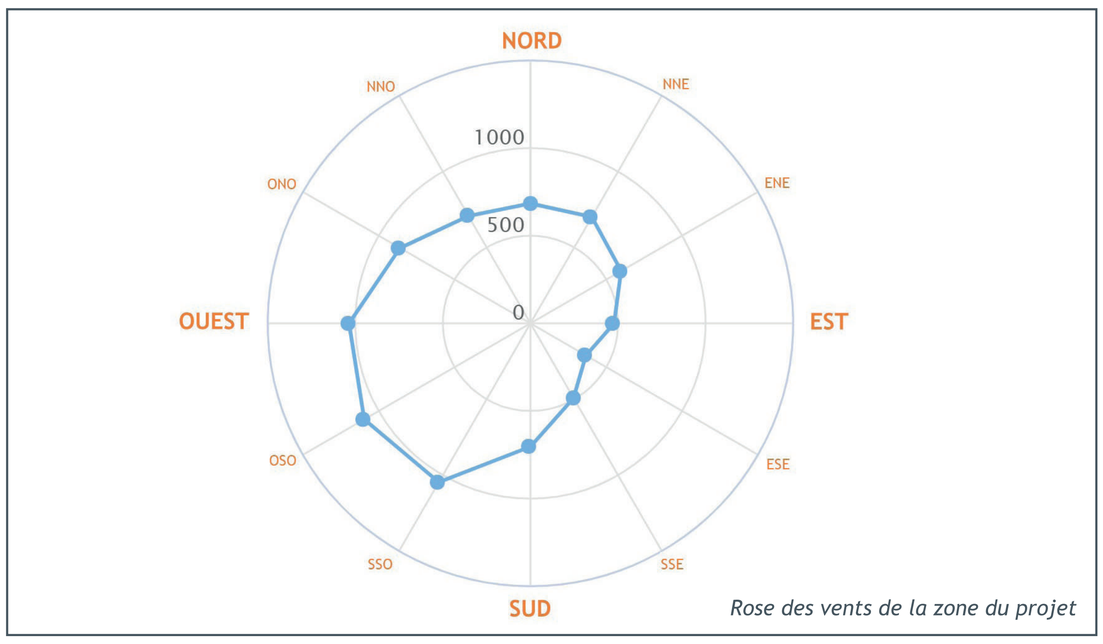

Rose des vents de la zone du projet

Notre étude du gisement du vent montre que celui-ci provient principalement de l'Ouest et du Sud-Ouest. L'orientation des principaux vents détermine également le positionnement des éoliennes et la distance inter-éolienne.

Les enjeux environnementaux

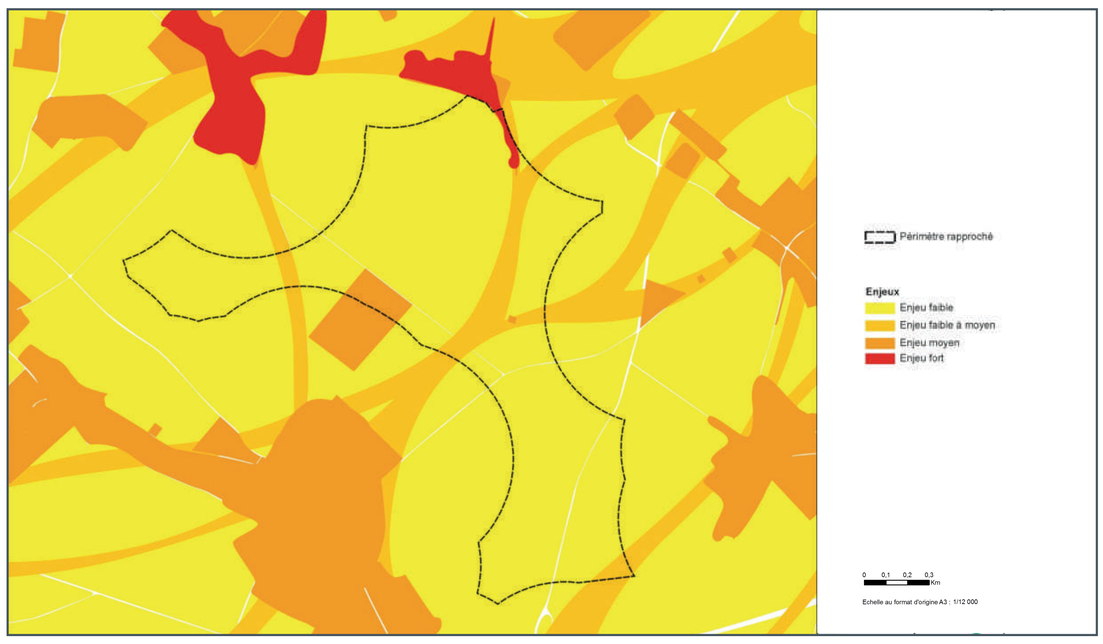

Les principaux enjeux environnementaux se situent au Nord de la zone, à proximité du Bois de la Londe et de sa lisière. Afin de minimiser les impacts résiduels, RES a travaillé sur une implantation permettant d'augmenter au maximum la distance au boisement.

Les enjeux paysagers

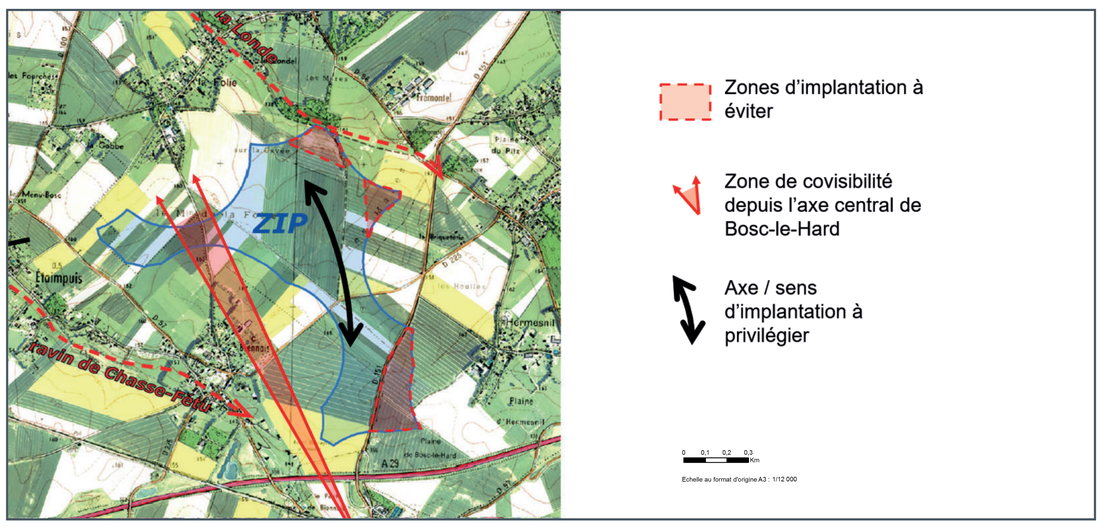

L'analyse du paysage existant a mis en évidence les préconisations suivantes pour l'implantation :

- Concentration des éoliennes dans la partie Nord
- Eloignement des principaux axes de circulation

Les servitudes techniques

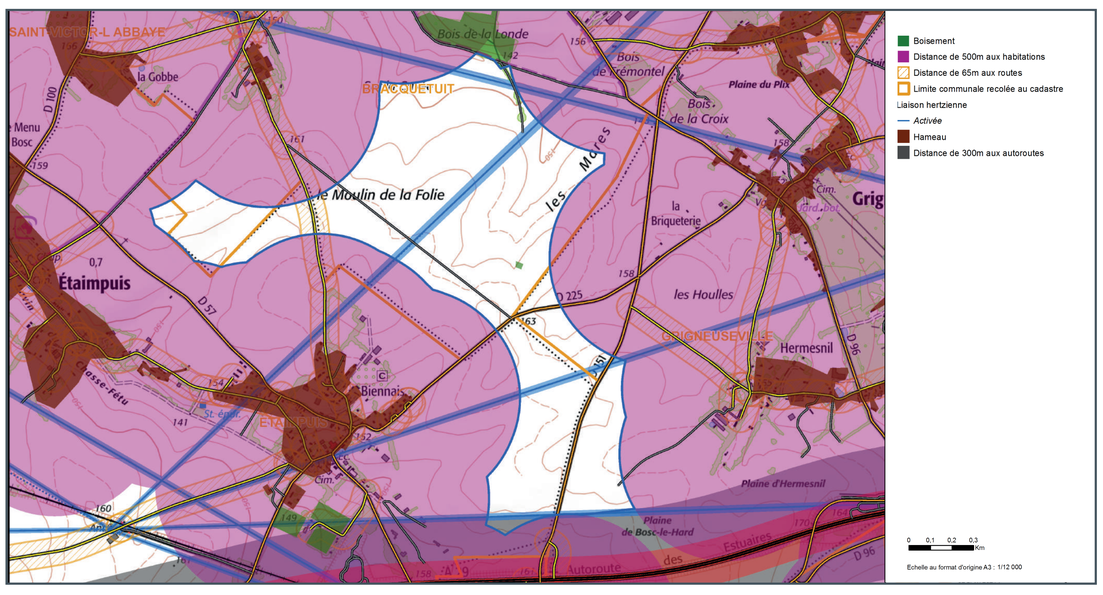

La zone d'étude est concernée par quelques servitudes d'utilité publique à prendre en compte dans l'implantation des éoliennes notamment la présence de trois faisceaux.